

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		740 362,54	704 320,87	0,00	24 280,86	574 047,94	856 136,02	6 124,26	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	740 362,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	50 001,63	0,00	0,00	6 588,00	205 685,22	648,90	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	32 135,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	394 743,07	0,00	24 280,86	322 476,67	542 083,93	4 843,56	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	227 441,17	0,00	0,00	244 983,27	108 366,87	631,80	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 874 691,80	24 932,08	0,00	0,00	311 492,17	173 066,74	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 821 140,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	34 801,00	23 698,00	0,00	0,00	311 492,17	173 066,74	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	1 234,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	18 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		431 462,03	4 000,00	0,00	750 092,30		4 090 826,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	470,00	0,00	0,00	0,00		740 832,54
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 118,60	0,00	0,00	3 339,13		286 381,48
204	Subventions d'équipement versées	0,00	4 000,00	0,00	0,00		36 135,00
21	Immobilisations corporelles	202 101,14	0,00	0,00	746 753,17		2 237 282,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	208 772,29	0,00	0,00	0,00		790 195,40
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		510,00	0,00	0,00	28 842,00		3 413 534,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		2 821 140,80
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	28 842,00		571 899,91
16	Emprunts et dettes assimilées	510,00	0,00	0,00	0,00		510,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		1 234,08
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		18 750,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		155 729,15	3 026 372,55	0,00	200 604,37	1 467 269,67	1 567 578,92	646 585,73	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	708 423,92	0,00	12 697,47	428 618,39	572 762,08	50 531,13	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 893 739,41	0,00	187 756,90	1 010 104,66	750 972,07	11 422,10	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	424 209,22	0,00	150,00	28 540,62	243 844,77	584 632,50	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	128 490,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	27 238,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		10 499 756,45	68 329,76	0,00	18 178,59	259 729,35	437 303,22	10 697,60	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	11 584,20	0,00	18 178,59	15 614,43	6 420,32	57,60	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	37 046,24	0,00	0,00	150 886,30	360 552,10	960,00	0,00
73	Impôts et taxes	435 296,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 048 516,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	4 968 229,07	8 437,37	0,00	0,00	9 243,37	30 359,00	5 600,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 323,25	9 057,17	0,00	0,00	83 985,25	39 971,80	4 080,00	0,00
76	Produits financiers	790,40	1 371,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	40 100,00	833,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	1 383 352,10	400,00	298 189,78	256 601,95		9 002 684,22
011	Charges à caractère général	0,00	265 808,66	0,00	165 812,46	80 486,91		2 285 141,02
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 117 243,44	0,00	111 681,42	176 115,04		5 259 035,04
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	300,00	400,00	20 695,90	0,00		1 302 773,01
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		128 490,30
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		27 238,85
RECETTES		0,00	369 121,33	58,88	20 763,10	34 598,88		11 718 537,16
013	Atténuations de charges	0,00	16 297,55	0,00	631,80	923,40		69 707,89
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	4 047,35	58,88	849,10	19 316,22		573 716,19
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		435 296,74
731	Fiscalité locale	0,00	183 593,03	0,00	0,00	0,00		5 232 110,02
74	Dotations et participations	0,00	17 201,75	0,00	19 282,20	0,00		5 058 352,76
75	Autres produits de gestion courante	0,00	147 981,65	0,00	0,00	14 359,26		302 758,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 161,95
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40 933,23
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 500,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 520 000,00	4 208 920,46	904 928,77	1 406 150,77
RECETTES	11 180 000,00	9 094 578,06	219 325,01	1 866 096,93
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	12 712 000,00	9 884 870,39	0,00	2 827 129,61
RECETTES	12 712 000,00	13 019 915,04	0,00	-307 915,04

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET CIMETIERE DE LONGUENESSE/ N°SIRET :				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	131 250,00	18 750,00	0,00	112 500,00
RECETTES	131 250,00	131 250,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	64 000,00	56 209,00	0,00	7 791,00
RECETTES	64 000,00	62 276,26	0,00	1 723,74

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 651 250,00	4 227 670,46	904 928,77	1 518 650,77
RECETTES	11 311 250,00	9 225 828,06	219 325,01	1 866 096,93
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	12 776 000,00	9 941 079,39	0,00	2 834 920,61
RECETTES	12 776 000,00	13 082 191,30	0,00	-306 191,30

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 651 250,00	4 227 670,46	904 928,77	1 518 650,77
RECETTES	11 311 250,00	9 225 828,06	219 325,01	1 866 096,93
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	12 776 000,00	9 941 079,39	0,00	2 834 920,61
RECETTES	12 776 000,00	13 082 191,30	0,00	-306 191,30
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	19 427 250,00	14 168 749,85	904 928,77	4 353 571,38
TOTAL GENERAL DES RECETTES	24 087 250,00	22 308 019,36	219 325,01	1 559 905,63

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 626 200,00									
1641 Emprunts en euros (total)					11 626 200,00									
20090009	CAISSE EPARGNE NORD FRANCE EUROP	01/01/2009		25/07/2009	1 150 000,00	F		4,420	4,420	euros	A	P	N	A-1
20100178	CAISSE EPARGNE NORD FRANCE EUROP	21/12/2010		25/08/2011	1 500 000,00	F		3,690	3,690	euros	A	P	N	A-1
7679454	CAISSE EPARGNE NORD FRANCE EUROP	28/12/2009		25/03/2010	800 000,00	F		3,670	3,670	euros	A	P	N	A-1
7679524	CAISSE EPARGNE NORD FRANCE EUROP	28/12/2009		10/09/2010	1 000 000,00	F		3,670	3,670	euros	A	P	N	A-1
7847590	CAISSE EPARGNE NORD FRANCE EUROP	21/10/2010		21/12/2010	1 000 000,00	F		3,470	3,470	euros	A	P	N	A-1
8342156	CAISSE EPARGNE NORD FRANCE EUROP	27/12/2013		15/01/2014	150 000,00	F		3,750	3,750	euros	A	P	N	A-1
8365544	CAISSE EPARGNE NORD FRANCE EUROP	08/03/2014		25/05/2015	150 000,00	F		3,600	3,600	euros	A	P	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
99139802779	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRIC	30/11/2004		30/05/2005	1 000 000,00	F		2,268	4,430	euros	S	P	N	A-1
H0593306-9743561-560318E	CAISSE D'EPARGNE HAUTS DE FRANCE	01/05/2022		25/12/2022	2 000 000,00	F		1,270	1,270	euros	T	P	N	A-1
MON214748/0220178/0001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	01/12/2003		01/12/2004	305 000,00	F		4,900	4,900	euros	A	P	N	A-1
MON214755/0220187	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	31/12/2003		01/01/2005	1 220 000,00	F		4,900	4,900	euros	A	P	N	A-1
MON237002EUR0246435	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	03/03/2006		01/04/2007	450 000,00	F		3,710	3,710	euros	A	P	N	A-1
MON254236EUR/0268857/001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	07/12/2007		01/03/2008	400 000,00	F		4,810	4,810	euros	A	C	N	A-1
MON528963EUR/0530142/001	BANQUE POSTALE	01/10/2019		01/10/2020	251 200,00	F		0,910	0,910	euros	A	P	N	A-1
MON529181EUR/0530377/001	BANQUE POSTALE	04/11/2019		01/12/2020	250 000,00	F		0,330	0,330	euros	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					11 626 200,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 132 181,42					740 362,54	142 423,93	0,00	67 785,30
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 132 181,42					740 362,54	142 423,93	0,00	67 785,30
20090009	N	0,00	A-1	301 635,51	4,00	F		4,420	67 601,42	16 320,27	0,00	11 292,38
20100178	N	0,00	A-1	547 506,38	6,00	F		3,690	80 228,31	23 163,41	0,00	17 111,82
7679454	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		3,670	65 979,80	2 421,55	0,00	0,00
7679524	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		3,670	83 141,61	3 051,40	0,00	0,00
7847590	N	0,00	A-1	82 330,23	1,00	F		3,470	79 569,23	5 617,91	0,00	1 440,20
8342156	N	0,00	A-1	59 431,89	5,00	F		3,750	10 629,10	2 627,29	0,00	2 037,45
8365544	N	0,00	A-1	59 054,64	5,00	F		3,600	10 608,67	2 507,88	0,00	1 281,40
99139802779	N	0,00	A-1	293 152,52	5,00	F		4,430	51 176,26	14 934,16	0,00	498,97
H0593306-9743561-560318E	N	0,00	A-1	1 723 703,27	12,00	F		1,270	123 772,21	22 875,03	0,00	304,04
MON214748/0220178/0001	N	0,00	A-1	140 043,59	9,00	F		4,900	12 157,25	7 582,14	0,00	571,84
MON214755/0220187	N	0,00	A-1	608 803,30	10,00	F		4,900	46 357,50	32 548,75	0,00	29 749,85
MON237002EUR0246435	N	0,00	A-1	61 112,76	2,00	F		3,710	28 926,64	3 340,46	0,00	866,51
MON254236EUR/0268857/001	N	0,00	A-1	57 789,50	3,00	F		4,810	19 263,17	3 706,23	0,00	2 322,74
MON528963EUR/0530142/001	N	0,00	A-1	125 600,00	5,00	F		0,910	25 120,00	1 371,55	0,00	288,96
MON529181EUR/0530377/001	N	0,00	A-1	72 017,83	2,00	F		0,330	35 831,37	355,90	0,00	19,14
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 132 181,42					740 362,54	142 423,93	0,00	67 785,30

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

LONGUENESSE - VILLE DE LONGUENESSE - CFU - 2024

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	15	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 132 181,42	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500,00 €		13/12/2021
	Catégories de biens amortis		
L	MATERIEL CULTUREL	10	18/12/1996
L	AUTRES	1	18/12/1996
L	VEHICULE	7	18/12/1996
L	MATERIEL TECHNIQUE	20	18/12/1996
L	RESEAUX	15	18/12/1996
L	MOBILIER	15	18/12/1996
L	MATERIEL DEFENSE INCENDIE	10	18/12/1996
L	MATERIEL SPORTIF	15	18/12/1996
L	MATERIEL SCOLAIRE	1	18/12/1996
L	MATERIEL ADMINISTRATIF	1	18/12/1996
L	MATERIEL INFORMATIQUE	4	18/12/1996
L	LOGICIELS	1	18/12/1996
L	BATIMENT	1	18/12/1996
L	TERRAINS	1	18/12/1996
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	07/09/2015
L	FRAIS LIES A REALIS.DOC URBA ET NUMERISAT.CADASTRE	10	07/09/2015
L	FRAIS D'ETUDES	5	07/09/2015
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	5	07/09/2015
L	FRAIS D'INSERTION	5	07/09/2015
L	SUBV.EQUIPEMENT POUR BIENS MOBILIERS-MATER&ETUDES	5	07/09/2015
L	SUBV.EQUIPEM.PR BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	07/09/2015
L	SUBV.EQUIP.PROJETS D'INFRASTRUCT.D'INTERET NATIONA	40	07/09/2015
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5	07/09/2015
L	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTRES	15	07/09/2015
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	20	07/09/2015
L	EQUIPEMENTS DE CIMETIERE	10	07/09/2015
L	IMMEUBLES DE RAPPORT	20	07/09/2015
L	INSTALL.GENERALES-AGENCEMENT-AMENAGEMENT DE CONSTR	15	07/09/2015
L	AUTRES CONSTRUCTIONS DONT BATIMENTS LEGERS - ABRIS	15	07/09/2015
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	20	07/09/2015
L	AUTRE MAT. ET OUTILL.D'INCENDIE ET DEFENCE CIVILE	10	07/09/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	MATERIEL ROULANT DE VOIRIE	10	07/09/2015
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	5	07/09/2015
L	AUTRES INSTALLATIONS MATER.ET OUTILLAGE TECHNIQUES	5	07/09/2015
L	MATERIEL DE TRANSPORT	7	07/09/2015
L	MATER.DE BUREAU ET MATER.INFORMATIQUE	5	07/09/2015
L	MOBILIER	15	07/09/2015
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10	07/09/2015
L	ATTRIBUTION COMPENSATION INVESTISSEMENT	30	07/09/2015
L	FRAIS D'ETUDES DOCUMENTS D'URBANISME	10	13/12/2021
L	FRAIS D'ETUDES	5	13/12/2021
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	5	13/12/2021
L	FRAIS D'INSERTION	5	13/12/2021
L	SUBVENTION D'EQUIPEMENT BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	13/12/2021
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	13/12/2021
L	IMMO INCORPORELLES MISE A DISPOSITION	5	13/12/2021
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5	13/12/2021
L	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	15	13/12/2021
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	15	13/12/2021
L	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE	10	13/12/2021
L	IMMEUBLES DE RAPPORT	20	13/12/2021
L	AUTRES BATIMENTS PRIVES	20	13/12/2021
L	INST GALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS BAT PUBLICS	15	13/12/2021
L	INST GALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS BAT PRIVES	15	13/12/2021
L	AUTRES CONSTRUCTIONS	15	13/12/2021
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	20	13/12/2021
L	MATERIEL ROULANT D'INCENDIE ET DE DEFENSE CIVILE	10	13/12/2021
L	AUTRE MAT ET OUTILL D'INCENDI ET DE DEFENSE CIVILE	10	13/12/2021
L	MATERIEL TECHNIQUE SCOLAIRE	5	13/12/2021
L	MATERIEL ROULANT DE VOIRIE	10	13/12/2021
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	5	13/12/2021
L	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHN	5	13/12/2021
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	7	13/12/2021
L	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	5	13/12/2021
L	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	5	13/12/2021
L	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES	10	13/12/2021
L	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER	10	13/12/2021
L	MATERIEL DE TELEPHONIE	2	13/12/2021
L	CHEPTEL	10	13/12/2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8	13/12/2021
L	ATTRIBUTION COMPENSATION INVESTISSEMENT	30	13/12/2021
L	AUTRE MATERIEL TECHNIQUE	5	13/12/2021
L	BIENS HISTORIQUES ET CULTURELS IMMOBILIERS	15	26/09/2022

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		148 195,00	27 205,50	3 500,00	171 900,50
Provisions pour litiges		148 195,00	27 205,50	3 500,00	171 900,50
Provisions pour risques et charges compte epargne temps	07/09/2015	79 995,00	7 205,50	0,00	87 200,50
Provision pour litiges et risques contentieux	29/06/2021	68 200,00	20 000,00	3 500,00	84 700,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		4 289,76	33,35	0,00	4 323,11
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		4 289,76	33,35	0,00	4 323,11
Provision pour créances douteuses	29/06/2021	4 289,76	33,35	0,00	4 323,11
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		152 484,76	27 238,85	3 500,00	176 223,61
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		152 484,76	27 238,85	3 500,00	176 223,61

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	11 658 958,95	7 471 330,43	658 181,41
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					11 658 958,95	7 471 330,43										193 044,18	465 137,23	
FLANDRE OPALE HABITAT	2023	P	REHABILITATION DE 40 LOGEMENTS COLLECTIFS RESIDENCE LES BERCEAUX	CDC PRETS DIRECTS	412 000,00	401 562,24	24,00	A	F		3,600	F		3,600	A-1	euros	14 832,00	10 437,76
FLANDRE OPALE HABITAT	2023	P	REHABILITATION DE 40 LOGEMENTS COLLECTIFS RESIDENCE LES BERCEAUX	CDC PRETS DIRECTS	115 000,00	111 740,90	24,00	A	F		2,750	F		2,750	A-1	euros	3 162,50	3 259,10
LOGIS 62	2000	P	21 LGTS LOCATIFS ZAC HDEV	CDC PRETS DIRECTS	1 196 724,79	71 962,62	1,00	A	F		5,510	F		5,510	A-1	euros	9 073,36	80 060,62
LOGIS 62	2004	P	ACQUISITION LOGEMENT 45 RUE V.HUGO	CDC PRETS DIRECTS	64 128,00	46 481,39	30,00	A	F		2,950	F		4,700	A-1	euros	798,09	1 361,83
LOGIS 62	2008	P	CONSTR.12 LGTS COLLECTIFS ALLEE ELISE BULTEL	CDC PRETS DIRECTS	227 473,00	134 480,91	24,00	A	F		3,300	F		3,800	A-1	euros	3 240,82	5 559,37
LOGIS 62	2009	P	COLLECTIFS ALLEE E.BULTEL	CDC PRETS DIRECTS	297 370,00	195 521,68	34,00	A	F		3,800	F		3,800	A-1	euros	4 659,23	5 517,06

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGIS 62	2009	P	8 LOGMTS EHPAD PLACE DE L'HOTEL DE VILLE	CDC PRETS DIRECTS	883 700,30	678 159,36	26,00	A	F	2,350	F	2,350	A-1	euros	22 209,01	12 907,90		
LOGIS 62	2009	P	8 LOGMTS EHPAD PLACE DE L'HOTEL DE VILLE	CDC PRETS DIRECTS	182 056,70	154 338,69	36,00	A	F	2,350	F	2,350	A-1	euros	5 006,49	1 139,66		
LOGIS 62	2018	P	COMPACTAGE PRETS ANCIENS 885970 - 1008417	CDC PRETS DIRECTS	693 467,91	362 081,41	8,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1	euros	5 398,93	48 296,08		
LOGIS 62	2018	P	ACQUISITION ET AMELIORATION 1 LOGT 20 RUE A DE MUSSET	CDC PRETS DIRECTS	20 946,08	14 274,68	15,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1	euros	200,42	983,39		
LOGIS 62	2018	P	TRX AMELIORATION LOGT 45 RUE V.HUGO	CDC PRETS DIRECTS	5 306,92	4 364,58	25,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1	euros	60,09	170,58		
LOGIS 62	2018	P	RH-71 LGTS RENAN 3	CDC PRETS DIRECTS	393 030,00	253 356,56	8,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1	euros	3 810,00	29 052,52		
LOGIS 62	2018	P	RH-1 LGT RIETZ	CDC PRETS DIRECTS	142 598,00	94 583,26	8,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1	euros	1 382,33	10 540,75		
NORD ARTOIS SAHLM	2019	P	ACQU TERRAIN 3 RUE CHATEAUBRIAND	CDC PRETS DIRECTS	43 019,88	38 764,08	35,00	A	F	1,650	F	1,650	A-1	euros	646,53	805,68		
NORD ARTOIS SAHLM	2019	P	CONST LOGEMENT 3 RUE CHATEAUBRIAND	CDC PRETS DIRECTS	63 871,35	52 060,94	20,00	A	F	1,650	F	1,650	A-1	Francs français	884,44	2 156,56		
PAS DE CALAIS HABITAT	2006	P	CONST.16 LGTS RUE BASTIE DOMAINE MELODIE	DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	1 302 630,00	806 691,90	15,00	A	F	4,250	F	3,880	A-1	euros	32 913,06	41 582,79		
PAS DE CALAIS HABITAT	2012	P	PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION	CDC PRETS DIRECTS	145 890,00	108 255,63	28,00	A	F	2,050	F	2,050	A-1	euros	2 393,21	2 986,79		
PAS DE CALAIS HABITAT	2012	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CDC PRETS DIRECTS	2 235 465,00	1 726 977,38	28,00	A	F	2,850	F	2,850	A-1	euros	52 601,55	41 778,98		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PAS DE CALAIS HABITAT	2017	P	CONSTRUCTION 16 LOGEMENTS RUE MARYSE BASTIE	ARKEA BANQUE	1 095 567,00	782 097,85	15,00	A	F	1,380	F	1,380	A-1	euros	11 436,63	46 643,42		
PAS DE CALAIS HABITAT	2018	P	RH-140 LGTS	CDC PRETS DIRECTS	362 357,00	134 169,18	3,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1	euros	2 004,27	36 658,60		
PAS DE CALAIS HABITAT	2019	P	PRET AMELIORATION	CDC PRETS DIRECTS	92 989,31	33 475,49	3,00	A	C	1,300	C	1,050	A-1	euros	467,28	11 516,93		
PAS DE CALAIS HABITAT	2019	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CDC PRETS DIRECTS	702 722,33	527 903,11	22,00	A	C	1,380	C	1,130	A-1	euros	6 084,31	30 795,82		
PAS DE CALAIS HABITAT	2019	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CDC PRETS DIRECTS	915 345,38	687 631,05	22,00	A	C	1,380	C	1,130	A-1	euros	7 925,24	40 113,74		
SA UES HABIT.LGT IMMO	2006	P	AMELIORAT.1 LOGEMENT 10 RUE FRERES CAMUS	CDC PRETS DIRECTS	65 300,00	50 395,54	32,00	A	F	3,250	F	3,250	A-1	euros	1 854,39	811,30		
TOTAL GENERAL					11 658 958,95	7 471 330,43									193 044,18	465 137,23		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	658 181,41
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	658 181,41
Recettes réelles de fonctionnement	II	11 718 537,16
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	5,62

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	1 029 071,59	
Personnes de droit privé	1 029 071,59	
Associations	734 071,59	
A CONTRE POIDS 62	500,00	
ACCUEIL DE L AUDOMAROIS	400,00	
ALL LA BAGARNETTE DANSES FOLKLOR	500,00	
AMIC.HARMONIE MUNIC.DE ST OMER	3 500,00	
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	42 000,00	
AMICALE LAIQUE GYMNASTIQUE	5 000,00	
AMICALE LAIQUE SECTION PETANQUE	1 800,00	
AMICALE LAIQUE VOLLEY BALL	2 500,00	
AMIS CYCLOTOURISTES PAYS ST OMER	1 500,00	
ASC ECOLE VERLAINE	1 062,00	
ASS ESCAL	250 000,00	
ASS NATIONALE VISITEURS PRISON	300,00	
ASS TIR SPORTIF	11 000,00	
ASS TIR SPORTIF	2 388,00	
ASS.DU LOTISSEMENT DELTA	1 000,00	
ASSOC DECOUVERTE PECHE PROTECT	3 525,00	
ASSOC.EDUCATION PHYSIQUE GYM VOL	1 500,00	
ASSOC.HAND BALL MAILLEBOIS	28 000,00	
ASSOC.SPORTIVE HANDICAPES PHYSIQ	250,00	
ASSOCIATION BETHLEHEM	400,00	
ASSOCIATION BIEN VIEILLIR	200,00	
ASSOCIATION BLENDECQUES SINITRES	1 500,00	
ASSOCIATION CHEMIN DE FER TOURIS	400,00	
ASSOCIATION CREARGILE 219	1 000,00	
ASSOCIATION DES SINISTRES ARQUOIS	1 500,00	
ASSOCIATION DONNEURS DE SANG AUD	1 300,00	
ASSOCIATION LONGUENESSE TENNIS DE TABL	10 000,00	
ASSOCIATION PARALYSES DE FRANCE	100,00	
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE BL.	1 250,00	
ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE BL.PA	1 000,00	
ASSOCIATION USEP SAND	574,00	
ATELIER THEATRE "FACE ET CIE"	605,00	
AU COIN DU JEU	500,00	
AUDOMAROIS CAPOEIRA	400,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BADMINTON LONGUENESSAIS	2 500,00	
BUDO JU JUTSU DE LONGUENESSE	1 400,00	
CERCLE D'ECHECS DE LONGUENESSE	1 250,00	
CLUB DES JEUNES DE LONGUENESSE	3 000,00	
CLUB DU 3E AGE	1 700,00	
COMITE DE JUMELAGE	2 000,00	
COMITE DE SOLIDARITE	1 500,00	
COMITE DES FETES DE LONGUENESSE	78 000,00	
COMITE DES FETES DE LONGUENESSE	60 000,00	
COOPERATIVE MATERN.BLERIOT	480,00	
COOPERATIVE PRIM.CENTRE	1 040,00	
COOPERATIVE PRIMAIRE BLUM	1 648,20	
COOPERATIVE PRIMAIRE BLUM	1 227,60	
COOPERATIVE PRIMAIRE PASTEUR	1 088,00	
COOPERATIVE PRIMAIRE SAND	1 968,00	
COOPERATIVE PRIMAIRE SAND	248,00	
COOPERATIVE PRIMAIRE VERLAINE	1 838,80	
CROIX ROUGE FRANCAISE DELEG.LOC.	1 200,00	
CROIX ROUGE FRANCAISE DELEG.LOC.	1 000,00	
DELEGATION EDUC.NATIONAL UDDENDA	220,00	
ENTENTE COLOMBOPHILE	205,00	
ENTRAIDE ADDICT LA CROIX D'OR	820,00	
ESCAL - NOS QUARTIERS D ETE	6 000,00	
ESCAL - PREVENTION DELINQUANCE	10 000,00	
FOYER COOPERATIF COLLEGE BL.PASC	800,00	
FOYER SOCIO EDUCATIF LA MORINIE	800,00	
JSL FOOTBALL	55 000,00	
JSL FOOTBALL	15 000,00	
JUST A COWBOY ET COUNTRY DANCERS	500,00	
LA MARCHE PEPERE	900,00	
LA MELODIE DES AVIATEURS	1 100,00	
LA PREVENTION ROUTIERE	150,00	
LES CAISSES AU DOM AROISES	500,00	
LES JARDINS FAMILIAUX	500,00	
LES RESTAURANTS DU COEUR	500,00	
LES ZOOKS LOVERS	1 000,00	
LONGUENESSE BASKET CLUB	27 000,00	
LONGUENESSE BASKET CLUB	5 000,00	
LONGUENESSE BMX	10 000,00	
LONGUENESSE BMX	2 000,00	
LONGUENESSE FUTSAL CLUB	11 000,00	
LONGUENESSE MALAFOOT	6 000,00	
LONGUENESSE NATURE AVENTURE	3 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LONGUENESSE NATURE AVENTURE	209,99	
MEDAILLES DU TRAVAIL DE LONGUENE	1 600,00	
OCCE 62 ASS.DPTALE IME RENE CARB	1 240,00	
OCCE ECOLE BLUM - ASS SPORT	214,00	
OFFICE INTERCO COMMERCE ARTISANAT - CHEQUES HAPPY KDO ACHAT VELO	6 160,00	
OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE	7 500,00	
OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE	3 100,00	
SECOURS CATHOLIQUE DELEG PDC	200,00	
SOCIETE DE CHASSE DE LONGUENESSE	400,00	
SPORTS ADAPTES AUDOMAROIS	500,00	
STADE LONGUENESSAIS	11 000,00	
STE NAT.ENTRAIDE MEDAILLES MILITAIRES	90,00	
TENNIS CLUB SAINT OMER	3 000,00	
UNION DEP CONSO LOGEMENT ET CADRE DE VIE	320,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	295 000,00	
M LE PRESIDENT CCAS LONGUENESSE	295 000,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		19,00	3,00	22,00	17,70	1,98	19,68
Adjoint Administratif	C	3,00	2,00	5,00	1,80	1,98	3,78
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	6,00	1,00	7,00	6,50	0,00	6,50
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Rédacteur Principal 1ère classe	A	3,00	0,00	3,00	2,60	0,00	2,60
Rédacteur Principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		57,00	20,00	77,00	66,07	3,38	69,45
Adjoint Technique	C	17,00	18,00	35,00	24,41	3,38	27,79
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	25,00	1,00	26,00	25,80	0,00	25,80
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	9,00	1,00	10,00	9,86	0,00	9,86
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM Principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	2,00	4,00	3,34	0,00	3,34
Adjoint du patrimoine	C	1,00	1,00	2,00	1,49	0,00	1,49
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C	0,00	1,00	1,00	0,85	0,00	0,85
Assistant de conservation du patrimoine	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		5,00	6,00	11,00	9,61	0,00	9,61
Adjoint d'animation	C	1,00	4,00	5,00	4,01	0,00	4,01
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	2,00	2,00	4,00	3,60	0,00	3,60
Animateur Principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Brigadier chef principal	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Chef de police municipale principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien de Police	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		88,00	31,00	119,00	101,52	5,36	106,88

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint Administratif	C	ADM	366,00	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint Administratif	C	ADM	366,00	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint Administratif	C	ADM	366,00	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint Technique	C	TECH	366,00	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint Technique	C	TECH	366,00	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint Technique	C	TECH	366,00	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint Technique	C	TECH	366,00	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint Technique	C	TECH	366,00	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint Technique	C	TECH	366,00	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint Technique	C	TECH	366,00	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				229,70		
APPRENTI	C	CULT	366,00	0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
APPRENTI	C	ADM	366,00	0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
APPRENTI	C	TECH	366,00	0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
APPRENTI	C	TECH	366,00	0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint Technique	C	TECH	366,00	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint Technique	C	TECH	366,00	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint Technique	C	TECH	366,00	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint Technique	C	TECH	366,00	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint Technique	C	TECH	366,00	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint d'animation	C	ANIM	366,00	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint du patrimoine	C	CULT	366,00	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Parcours Emploi Compétences	C	TECH	366,00	0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
Service Civique	C	CULT	0,00	114,85	A	CDD Contrat à durée déterminée
Service Civique	C	S	0,00	114,85	A	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				229,70		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
-	Caisse d'Epargne du Pas-de-Calais	Banque Coopérative	SA	30 400,00
-	Copronord Habitat	Coopérative de production d'HLM	SA	915,00
-	ACED		Société anonyme d'économie mixte locale	20 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
-	ASS ESCAL		ASSOCIATION LOI 1901	250 000,00
-	COMITE DES FETES DE LONGUENESSE		ASSOCIATION LOI 1901	138 000,00
-	AMICALE HARMONIE MUNICIPALE DE SAINT-OMER		ASSOCIATION LOI 1901	3 500,00
-	AMICALE LAIQUE VOLLEY BALL		ASSOCIATION LOI 1901	2 500,00
-	CERCLE D ECHECS DE LONGUENESSE		ASSOCIATION LOI 1901	1 250,00
-	ENTRAIDE ADDICT LA CROIX D OR		ASSOCIATION LOI 1901	820,00
-	OCCE 62 ASSO DEPARTEMENTALE IME RENE CARBONNEL		ASSOCIATION LOI 1901	1 240,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		<i>0,00</i>
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B11.2

B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	4 765 582,93
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	4 765 582,93

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	2 350 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	4 765 582,93
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	7 115 582,93

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	785 000,00	774 943,54	904 928,77	1 679 872,31
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	3 284 657,69	1 331 976,97	219 325,01	1 551 301,98
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	2 499 657,69	557 033,43	-685 603,76	-128 570,33
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	4 765 582,93			4 765 582,93
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	2 350 000,00	2 350 000,00		2 350 000,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	7 115 582,93			7 115 582,93
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				6 987 012,60

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		785 000,00	774 943,54
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		745 000,00	740 362,54
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	745 000,00	740 362,54
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		40 000,00	34 581,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	40 000,00	34 581,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 284 657,69	III 1 331 976,97
Ressources propres externes de l'année (a)		409 657,69	489 890,80
10222	FCTVA	350 436,60	414 655,83
10226	Taxe d'aménagement (2)	40 471,09	56 484,97
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	18 750,00	18 750,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 875 000,00	842 086,17
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	8 000,00	6 439,22
28033	<i>Frais d'insertion</i>	2 000,00	0,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	12 000,00	9 632,73
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	10 000,00	6 623,40
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	13 000,00	13 303,18
28088	<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	18 000,00	15 067,42
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	2 000,00	424,09
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	32 000,00	32 300,37
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	4 000,00	2 132,10
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	25 000,00	21 844,56
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	3 000,00	1 914,50

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281318	Autres bâtiments publics	72 000,00	68 551,43
281321	Immeubles de rapport	35 000,00	30 580,60
281351	Bâtiments publics	90 000,00	107 375,99
28152	Installations de voirie	75 000,00	75 544,91
281532	Réseaux d'assainissement	20 000,00	15 307,83
281538	Autres réseaux	36 000,00	32 199,21
281568	Autre matériel, outillage incendie	4 000,00	4 464,30
2815731	Matériel roulant	35 000,00	30 915,07
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	15 000,00	9 571,28
281578	Autre matériel technique	10 000,00	5 694,27
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	83 000,00	91 037,56
28161	Biens historiques et culturels immo.	2 000,00	403,01
28181	Installations générales, aménagt divers	4 000,00	1 428,49
281828	Autres matériels de transport	64 000,00	90 952,29
281831	Matériel informatique scolaire	26 000,00	23 605,75
281838	Autre matériel informatique	10 000,00	5 896,99
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	19 000,00	15 156,54
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	50 000,00	48 709,94
28185	Matériel de téléphonie	1 000,00	354,30
28188	Autres immo. corporelles	70 000,00	74 654,84
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	25 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 000 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
	Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D5

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	8 140,77
62876	A un GFP de rattachement	8 140,77
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		8 140,77
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		8 140,77

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

<p align="center">IV – ÉTATS ANNEXÉS</p>	<p align="center">IV</p>
<p align="center">ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT</p>	<p align="center">D7.1</p>

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D7.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

- | | |
|--|--|
| 14-Etudes et conduite de projet | 34-Résidentialisation de logements |
| 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer | 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées |
| 21-Démolition de logements locatifs sociaux | 36-Accession à la propriété |
| 22-Recyclage de copropriétés dégradées | 37-Equipement public de proximité |
| 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé | 38-Immobilier à vocation économique |
| 24-Aménagement d'ensemble | 39-Autres investissements |
| 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux | 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel |
| 32-Production d'une offre de relogement temporaire | 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
| 33-Requalification de logements locatifs sociaux | |

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

Cet état ne contient pas d'information.